



PLACE POTENTIELLE DE L'HERBORISTERIE DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ

Dr Aline Mercan

Médecin phytothérapeute

Anthropologue de la santé

Enseignante en phytothérapie

Qui conseille les plantes actuellement ?

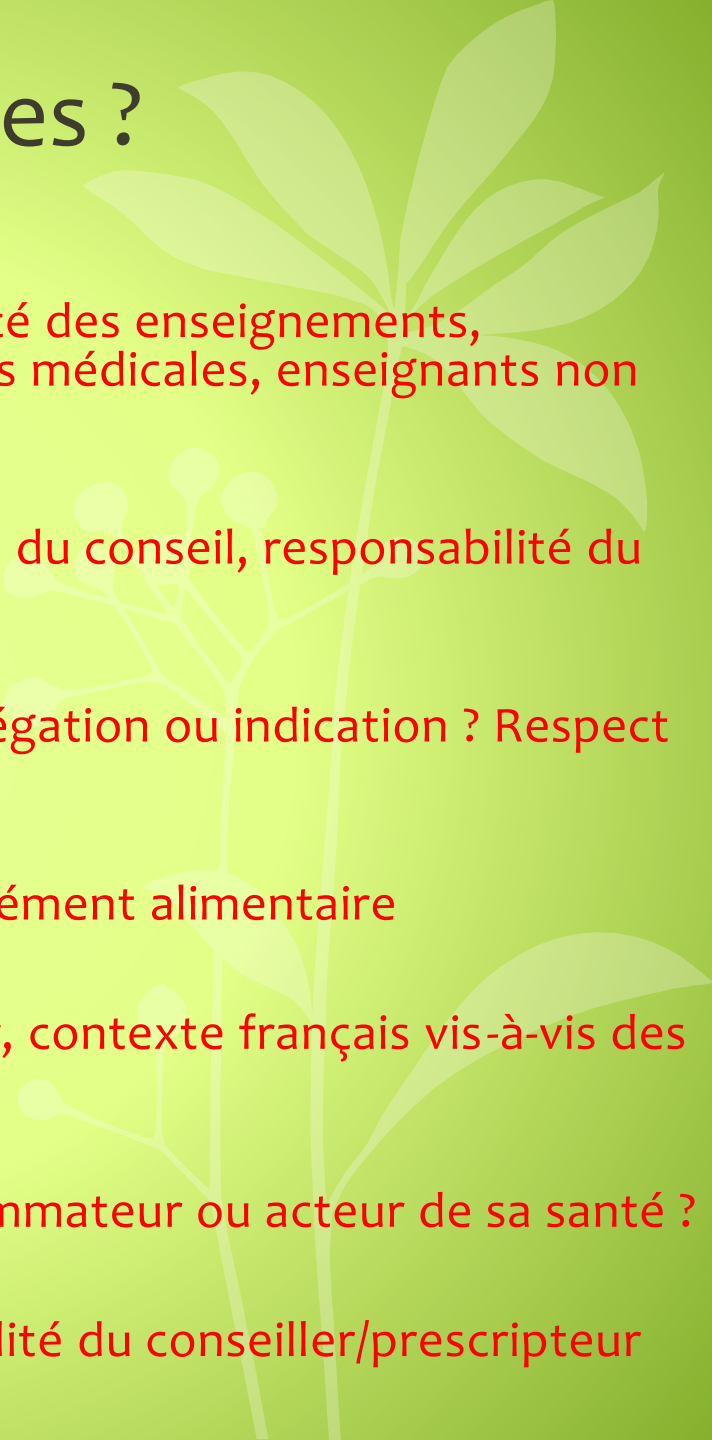
- Automédication
- 80% des pratiques, entourage, revues, internet+++
- Thérapeutes de médecines complémentaires « herboristes », naturopathes, ostéopathes, kinésithérapeutes, thérapeutes de MT, magnétiseurs, chamans, guérisseurs et autres thérapeutes de MC
- Pas de chiffres mais phytothérapie = base de la pharmacopée des médecines complémentaires
- Producteurs
- Vente directe, petits volumes
- Pharmaciens
- Rôle déstabilisé par les écueils de la directive 2004-24 CE et l'explosion du marché du CA
- Médecins
- Le corps de santé utilisant le moins les plantes et les connaissant le moins bien car absente des cursus

Avec quelle formation ?

- Diplôme(s) (inter)universitaire(s)
- Ont quasiment doublé les 6 dernières années, forment majoritairement des pharmaciens
- Ecoles « d'herboristerie »
- Fort succès public, manque de définition du référentiel métier, tentative de mutualisation
- Modules dans les formations de thérapie complémentaire
- Naturopathie, ostéopathie etc.
- Formations d'entreprise
- Logiques de recrutement et stratégies et discours orientés
- Formations par internet, formations populaires
- A destination du grand public, souvent assurées par des « herboristes » ou des thérapeutes complémentaires



Pour quelles problématiques ?

- Disparité des compétences
 - Recrutement, niveau d'entrée, volume et qualité des enseignements, paradigmes enseignés, niveau de connaissances médicales, enseignants non soignants
 - Des limites floues
 - Indications pertinentes, quelles limites ? nature du conseil, responsabilité du « conseiller »
 - Quelques hypocrisies bien connues
 - Pas de diagnostic, conseil ou prescription ? Allégation ou indication ? Respect des limites
 - Qualité des produits
 - La qualité pharmaceutique, la qualité du complément alimentaire
 - Querelles de monopoles
 - Enjeux identitaires et économiques à décrypter, contexte français vis-à-vis des thérapies complémentaires
 - Ethique du soin
 - Intéressement des thérapeutes, patient consommateur ou acteur de sa santé ?
 - Enjeux environnementaux
 - Disparition de nombreuses plantes, responsabilité du conseiller/prescripteur
- 
- A stylized, light green illustration of a plant with several large, pointed leaves and a cluster of small, round buds or flowers on a stem, positioned on the right side of the slide.

Herboriste quel métier ?

- Des frontières à définir
 - Herboriste-pharmacien, herboriste-médecin, herboriste autres praticiens de MC, frontière du conseil, le niveau de transgression acceptable
 - Le niveau de connaissances et de compétence
 - Prérequis, harmonisation des contenus, examens, taille des promotions, plusieurs niveaux d'exercice ?
 - Les autorités de tutelle, les structures de formation
 - Ministère de l'agriculture, de l'éducation et/ou de la santé ??? Universités et/ou écoles dédiées. Compétences et pratiques des formateurs.
 - Une réflexion plus globale sur l'articulation entre médecine conventionnelle et thérapies complémentaires
 - La France peut-elle faire l'économie d'une réflexion et d'une action structurée sur la médecine « intégrative » ?
 - Une éthique
 - Éthique du soin et de l'environnement, qualité des produits, conflit d'intérêt
- 